

Association Française de l'Atrésie de l'Œsophage
56 rue Cécile 94700 Maisons-Alfort - www.afao.asso.fr
06 68 62 82 37 - communication.afao@gmail.com

Maisons-Alfort, le 11 juin 2018,

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à **l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Française de l'Atrésie de l'Œsophage, qui aura lieu le 24 juin 2018 à 10h00**, à l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort, Pavillon de la Direction, *7 avenue du Général de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort*.

Nous délibérerons sur l'ordre du jour suivant :

[Présentation et vote des nouveaux statuts de l'association.](#)

En accord avec les statuts, voici les conditions d'organisation de l'AGE et du vote :

- En début de séance, l'AGE choisit son bureau qui peut être celui du Conseil d'Administration.
- Seuls les membres adhérents, à jour de leur cotisation 2018, sont autorisés à participer au vote.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère à la majorité absolue des voix des membres adhérents présents.
- Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à main levée. Le vote par procuration est interdit.
- Le vote par correspondance est interdit.

Cette année, l'AFAO renouvelle sa demande de reconnaissance d'utilité publique. Pour que celle-ci soit validée, un minimum de 200 adhérents à jour de leur cotisation est nécessaire. Je vous invite à renouveler votre adhésion.

Très cordialement.

Madame Viviane Armand
Présidente
Association Française de l'Atrésie de l'Œsophage
56 rue Cécile
94700 Maisons-Alfort

